



Ligue de Golf Paris Île-de-France

COUPE 2021 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE Règlement

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net

Qualifications			
	Groupe A	Groupe B	Groupe C
1er tour	Samedi 27 mars Golf de Forges les Bains	Samedi 27 mars Golf de Marivaux	Samedi 27 mars Golf d'Ormesson
2e tour	Samedi 22 mai Golf du Coudray Montceau	Samedi 22 mai Golf de Lésigny	Samedi 22 mai Golf de Forges les Bains
Finale Épreuve qualificative pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise Samedi 19 juin Golf de La Vaucouleurs			

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

ASSOCIATIONS :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe de quatre joueurs ou joueuses par association.

MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve, et devra être inférieur ou égal à 21,4. Les équipiers ayant un index supérieur à 21,4 pourront participer mais leur index sera ramené à 21,4.

Être salarié(e) titulaire de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattaché au CE ou CSE affilié. Cette qualification devra être certifiée par écrit par le responsable de la section golf de l'association. Aucune possibilité de participation d'autres membres de l'association car cette épreuve est qualificative pour une épreuve fédérale.

Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou qu'elle représente ou rattaché au CE ou CSE affilié et être licencié(e) à la Fédération Française de Golf - Interdiction de participation avec une licence indépendant.

Les joueurs ou joueuses d'entreprise licenciés dans un club avec terrain (liens 1 et 2 dits « assimilés ») devront avoir été enregistrés comme membre de l'association d'entreprise (ou du CE ou CSE) qu'ils représentent (voir procédure par l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/>).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Certificat médical : être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France. Le nombre d'équipes pour chacun des 3 groupes est limité à 21 (ordre d'arrivée des inscriptions). Une seule équipe par association. Les six équipes arrivées en tête lors de la compétition de 2019 (trois pour l'ancienne ligue Paris : GAZELEC Versailles Le Chesnay, La Bourse, Oracle Golf ; trois pour l'ancienne ligue Île-de-France : Aviation civile, Air France Orly, ASEP Saint Denis) seront têtes de série, si elles veulent participer, et réparties dans les trois groupes.

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à 45 € par équipe. Ils doivent parvenir au plus tard le 6 février 2021 à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence):

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av du golf, 78280 Guyancourt
Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

Les green-fees Équipe (245 € pour chaque tour) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France. Un reçu sera envoyé par courriel. Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer la coupe l'année suivante.

La liste des équipiers devra être saisie sur l'Extranet <http://xnet.ffgolf.org/> FFG au plus tard le lundi avant l'épreuve. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue www.lgpidf.com 48h avant l'épreuve.

3. FORME DE JEU (VOIR REGLEMENT GENERAL FEDERAL*)

*La Coupe est qualificative pour la Coupe de France et comme telle soumise au règlement de cette coupe.

Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : JAUNES pour les Messieurs – ROUGES pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses.

4. ÉPREUVES DE QUALIFICATION :

Les équipes inscrites à cette épreuve seront réparties par tirage au sort après répartition des 6 têtes de série déterminées par les résultats 2019, en trois groupes pour les tours de qualification. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, **Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net**, pour chaque tour).



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous

1er	18 pts	5e	11 pts	9e	7 pts	13e	3 pts
2e	15 pts	6e	10 pts	10e	6 pts	14e	2 pts
3e	13 pts	7e	9 pts	11e	5 pts	15e	1 pt
4e	12 pts	8e	8 pts	12e	4 pts	16e et +	0 pt

Si des équipes sont à égalité, les points ne seront pas partagés. Le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique (RMS) en net individuel de la meilleure carte.

Intempéries : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins **deux vagues complètes** soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins 2 vagues complètes ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite).

À la suite des 2 tours, un classement sera établi, dans chacun des groupes A, B, et C par addition des points obtenus à chacun des deux tours, **et 7 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale régionale.**

En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, les équipes seront départagées sur les résultats en points du second tour.

5. FINALE REGIONALE :

Les 21 équipes qualifiées joueront une finale en **Stroke Play score maximum Par+5 (brut), classement en net.** Le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores. La finale donnera lieu à l'attribution de points comme les tours qualificatifs selon le barème suivant

1er	36 pts	5e	22 pts	9e	14 pts	13e	6 pts
2e	30 pts	6e	20 pts	10e	12 pts	14e	4 pts
3e	26 pts	7e	18 pts	11e	10 pts	15e	2 pts
4e	24 pts	8e	16pts	12e	8 pts	16e et +	0 pt

Ce résultat sera ajouté aux points obtenus lors des tours qualificatifs pour déterminer le classement final.

Si des équipes sont à égalité, les points ne seront pas partagés. Le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde. En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en net individuel de la meilleure carte et ce résultat sera ajouté au total obtenu lors des tours qualificatifs.

Les 5 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France (trophée Raymond Fanen) (voir ci-dessous).
Départage pour le classement final : Le classement de la finale primera.

6. FINALE INTER-REGIONALE (FEDERALE) :

Les 5 premières équipes seront qualifiées pour la Coupe de France des Associations d'Entreprise (trophée Raymond Fanen), qui aura lieu du 10 au 12 septembre 2021 sur le golf du Grand Avignon. La Ligue contribuera aux frais des équipes.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

7. PRIX

Le Trophée sera remis le jour de la finale régionale au club vainqueur pour faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

Les joueurs des 3 premières équipes seront récompensés.

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ;

1 représentant de la Ligue ;

1 arbitre,

et sera affiché au tableau officiel.